



Le microcrédit, une pilule anti-pauvreté au goût parfois amer

FINANCE • *L'attribution du prix Nobel de la paix à Muhammad Yunus a déclenché un énorme enthousiasme en faveur des petits prêts.*

«**Le banquier des pauvres**» recevra dimanche son prix Nobel de la paix. Le Bangladeshi Muhammad Yunus a fondé en 1976 la Grameen Bank, spécialisée dans les petits prêts. Professeur à l'IUED de Genève, Jean-Michel Servet¹ tempère l'engouement autour du microcrédit.

Que pensez-vous de l'attribution du prix Nobel de la paix à Muhammad Yunus?

Jean-Michel Servet: Ce choix a le mérite d'attirer l'attention sur le nécessaire accès des populations démunies aux services financiers. Mais ces dernières ont bien davantage besoin d'épargne ou d'assurances que de crédits.

De plus, croire que l'on peut transformer les pauvres en entrepreneurs en leur prêtant de l'argent constitue une dangereuse illusion. En effet, en situation très précaire, les emprunteurs achèteront des biens courants comme des médicaments, au lieu de démarrer une activité productive multiplicatrice de revenus. Par contre, ils risquent de tomber dans le surendettement.

Au Bangladesh, patrie de M. Yunus, le marché est saturé par les petits crédits. 105 millions de personnes y ont accès sur les 147 millions d'habitants. Or, depuis vingt ans, la proportion des gens qui disposent de moins d'un dollar par jour n'a pas diminué.

Le microcrédit n'est-il pas préférable aux usuriers?

Il est trompeur d'opposer systématiquement les institutions de microfinance aux

prêteurs privés. Car certaines organisations de microcrédit pratiquent des taux d'intérêt très élevés – parfois 5% par mois –, exercent d'énormes pressions pour obtenir leur paiement régulier et ne voient donc aucun intérêt à ce que le prêt de départ soit remboursé. Au printemps 2006, des dizaines d'emprunteurs surendettés ont été poussés au suicide dans l'Etat indien d'Andhra Pradesh. Le gouvernement a dû intervenir. Les études de l'Institut français de Pondichéry montrent que le microcrédit produit le surendettement dans 15% des cas, profite à 15% des destinataires et ne change rien à la situation des autres 70%.

Comment expliquez-vous l'intérêt des grandes banques pour la micro-finance?

Elles veulent mettre en avant leur responsabilité sociale et s'ouvrir de nouveaux marchés, mais à condition de ne pas perdre de l'argent. Voilà pourquoi elles ne prêtent pas aux couches les plus pauvres.

Il est vrai que, dans les pays du Sud, une majorité de la population n'a pas accès aux services financiers, mais tous ne vivent pas sous le seuil de pauvreté. Le microcrédit s'adresse de plus en plus à une clientèle intermédiaire, qui, elle, peut être rentable.

Dans ces conditions, faut-il s'étonner que les taux d'intérêt prennent l'ascenseur dans les zones défavorisées?

Mais les services financiers – pas seulement le crédit, je le répète – sont nécessaires à tous.

Comment alors fournir ces services à tout le monde?

L'Etat doit les subventionner. Mais le danger avec cet engouement autour du microcrédit est que cela remplace progressivement les investissements publics dans l'éducation, la santé, l'eau potable, l'assainissement... On n'y est pas encore: le microcrédit ne représente que 1 à 2% de l'aide au développement.

Existe-t-il des situations où le microcrédit est plus efficace?

Il a été utilisé avec davantage de succès en Europe centrale et orientale ou dans des pays ruinés par la crise économique, à l'image de l'Argentine. Dans ces cas, les populations cibles ont un bon niveau d'éducation, elles rebondissent plus facilement. Le microcrédit est aussi un instrument intéressant pour reconstruire des sociétés après un conflit. Cela a été appliqué en Bosnie, c'était l'idée de départ au Bangladesh. Etrangement, le comité du Nobel n'a pas mentionné cet aspect lorsqu'il a choisi M. Yunus. PROPOS RECUEILLIS PAR SPE

¹ Auteur de «Banquiers aux pieds nus. La microfinance», Paris, Odile Jacob, 2006.



La Fédération genevoise de coopération (FGC), qui regroupe une cinquantaine d'organisations de solidarité Nord-Sud, soutient financièrement, avec l'appui de la Ville de Genève, la rubrique «Solidarité internationale». Le contenu de cette page n'engage ni la FGC ni la Ville de Genève.

www.fgc.ch